

«Nous ne pouvons vous verser votre chèque cette semaine», soit vous servir d'une méthode qui a été à l'honneur pendant fort longtemps, celle des mandats du gouverneur général, en avançant des fonds à la cause jusqu'à la convocation du Parlement qui accordera les montants nécessaires. C'est bien cela, n'est-ce pas?

L'hon. M. Drury: Je partage sans réserve votre déclaration.

Le sénateur Prowse: Les sommes qu'on nous demande d'approuver sont celles qui de l'avis d'un organisme gouvernemental ou du Conseil du Trésor devaient alimenter la Caisse pour lui permettre de fonctionner jusqu'à ce que le Parlement puisse corriger la situation qui prévaut actuellement. Est-ce exact?

L'hon. M. Drury: En effet, monsieur.

Le sénateur Prowse: Aussi, devons-nous faire approuver les \$450 millions qui ont été réservés à cette fin. Est-ce exact?

L'hon. M. Drury: La loi exige que l'émission du mandat soit approuvée au moyen d'une affectation de crédit.

Le sénateur Prowse: Et ces fonds sont dépensés en vertu d'une affectation de crédit?

L'hon. M. Drury: L'approbation des dépenses exige une affectation de crédit. Ce n'est pas ce que nous recherchons présentement. Ce que nous voulons, c'est l'approbation des mesures prises et non pas de nouvelles sommes d'argent. Il s'agit d'approuver les mesures prises.

Le sénateur Flynn: En effet, l'approbation des mesures déjà prises.

Le sénateur Prowse: On nous demande d'approuver des dépenses faites à des fins qui ont déjà été expliquées?

L'hon. M. Drury: C'est juste.

Le sénateur Prowse: Je propose que le comité adopte...

Le sénateur Flynn: Le point qui semble échapper au sénateur Prowse est de savoir si, oui ou non, la situation pouvait être prévue le 1^{er} septembre, lorsque le Parlement s'est réuni. Le point que le sénateur Prowse semble oublier est que, si les prestations n'avaient pas été versées au cours de la campagne électorale, cela aurait beaucoup nui au gouvernement.

L'hon. M. Drury: Et aux chômeurs également.

Le sénateur Flynn: Évidemment, mais cela aurait indiqué que le gouvernement n'avait pu prévoir ce qui s'en venait.

Le sénateur Prowse: Dois-je comprendre, monsieur le président, que le chef de l'Opposition voudrait que nous reprenions les élections?

Le sénateur Flynn: Je ne crois pas que vous me saisissiez.

Le sénateur Prowse: Oh, je comprends fort bien.

Le président suppléant: Désirez-vous parler à ce propos, sénateur Argue?

Le sénateur Argue: J'aimerais poser une question ayant trait à un autre sujet, monsieur le président. Il y a davantage à discuter dans le budget supplémentaire (A) que ce point-ci.

Le président suppléant: J'en conviens.

Le sénateur Flynn: Nous donnerons au sénateur Argue l'occasion de parler.

Le président suppléant: Nous traitons d'un tiers environ de l'ensemble des crédits dont il est question dans le budget supplémentaire (A).

Sénateur Carter, avez-vous une question à poser?

Le sénateur Carter: Comme nous sommes encore à étudier ce poste, monsieur le président, j'aimerais demander au ministre si, oui ou non, il croit que le problème provient d'une inconséquence ou d'une contradiction dans la loi? Une partie de la loi exige que certaines choses soient faites sans restriction, et une autre partie empêche de les faire au delà d'une certaine limite. En d'autres termes, une partie de la loi exige que vous fassiez une chose déterminée sans restriction alors qu'une autre partie établit une limite sur ce que vous pouvez faire pour en appliquer les dispositions.

Le sénateur Phillips: La limite est de \$800 millions.

L'hon. M. Drury: C'est juste. La loi sur l'assurance-chômage prévoit les conditions en vertu desquelles le paiement des prestations doit être fait. Les échelles sont stipulées dans la loi. La Commission est chargée de payer les prestations à tous ceux qui y ont droit, mais en même temps, le Parlement déclare, «Faites-le conformément à ces règlements et à ces échelles, mais arrêtez-vous à \$800 millions.» Et, évidemment, pour l'année 1972, cette situation est devenue inconciliable. La raison d'être du Bill C-124, qui est actuellement à l'étude devant la Chambre des communes, est de remédier à cette incompatibilité en supprimant la limite.

Le sénateur Prowse: Et dans vingt-quatre heures, vous aurez dépassé le montant jugé nécessaire?

L'honorable M. Drury: C'est exact.

Le sénateur Flynn: Si, comme vous le dites, le projet de loi n'est pas adopté avant le 8 février, cette affectation de crédit ne remédiera pas à la situation?

L'honorable M. Drury: C'est exact, monsieur Flynn. L'urgence de ce projet de loi vaut pour tous les régimes sauf celui-ci.

Le sénateur Flynn: La majeure partie de l'argent est déjà dépensée?

L'honorable M. Drury: C'est exact.

Le sénateur Prowse: Qu'advierait-il si le projet de loi n'est pas adopté?

Le sénateur Flynn: Celui-ci?

Le sénateur Prowse: Oui.

L'hon. M. Drury: Le gouvernement ne sera pas autorisé à faire d'autres versements comme c'est le cas pour la Caisse d'assurance-chômage, à l'égard des programmes que j'ai mentionnés.

Le sénateur Prowse: Le gouvernement devra-t-il recourir l'argent de ceux qui ont déjà reçu des versements?

L'hon. M. Drury: Non. Les versements faits en vertu d'un mandat du gouverneur général sont tout à fait légitimes.

Le sénateur Prowse: De sorte que si nous ne l'adoptons pas...